

## ECRIRE et DIPLOMATIE

Tous les hommes, même les femmes, peuvent écrire, sauf les analphabètes, évidemment. Parmi ceux-là, très peu ambitionnent devoir communiquer aux autres leurs expériences, leurs souvenirs, leurs rêves, leurs espoirs, leurs frustrations, leurs cauchemars, c'est-à-dire, être publiés. Jeunes, ils voudraient être Rimbaud et la plupart se révèlent aux autres, Trissotin. Dans cette infime partie de la population, que constituent les gens de lettres, un micro milieu est surreprésenté: celui des diplomates. Certes, ils n'ont pas le monopole de la société littéraire. Comparés cependant, par exemple, aux médecins, avocats ou professeurs, ils sont très surreprésentés.

N'est ce qu'une impression ? Le diagnostic est impressionnant. Stendhal, Eça de Queiroz, Ivo Antic (Nobel 1961) sont des écrivains considérables, mais ils n'eurent pas des postes de tout premier plan dans leurs carrières diplomatiques. Ce ne fut pas le cas de Paul Claudel, Paul Morand, Jean Giraudoux, Saint John Perse (Nobel 1960), quatre donneurs de leçons du monde littéraire français de la première moitié du vingtième siècle et corrélativement vedettes du quai d'Orsay. Inversement, Gobineau fut un excellent écrivain, mais un médiocre diplomate. Le phénomène diplomatie/étoile littéraire est loin d'être limité à la France. Regardez les ambassadeurs prix Nobel de littérature : George Seleris (1963), Miguel Angel Asturias (1967), Pablo Neruda (1971), Octavio Paz (1990), sans compter d'autres ambassadeurs grands écrivains comme Carlos Fuentes ou Guimarães Rosa; celui-ci d'ailleurs était médecin et ne fut écrivain qu'après avoir réussi le concours du ministère des Affaires étrangères brésilien. Dans le même temps, des diplomates qui ne furent pas ambassadeurs, Romain Gary ou Czeslaw Milosz (Nobel 1980), connurent la gloire littéraire.

Alors pourquoi le diplomate devient-il écrivain ? Parce qu'il a beaucoup de temps libre et rien d'autre à faire ? Si cela était confirmé , il pourrait s'adonner à d'autres souffrances créatrices, comme la peinture ou la musique, mais il écrit. Le diplomate écrit beaucoup et/ou signe ce que d'autres écrivent pour lui sous sa responsabilité. C'est que par hypothèse, le diplomate est un étranger dans l'Etat où il est accrédité. Cet Etat a le monopole de l'usage de la force dans son territoire. Le diplomate, même qualifié de plénipotentiaire, n'a pas de pouvoirs dans le pays où il se trouve. Il n'a pas de leviers réglementaires ou normatifs opposables aux

« indigènes » sur leur sol ; il ne peut, à la rigueur, que fixer les horaires d'ouverture au public pour le consulat. Il n'a pas non plus de pouvoirs financiers, c'est-à-dire prélever de l'argent sur place, à la rigueur en dépenser sous le contrôle réticent et envieux de sa capitale ; les étrangers à l'étranger ne votent pas, ils ne rapportent rien pour les élections. L'Excellence a moins de pouvoirs que la dame qui inflige des contraventions pour un stationnement automobile defectueux. Que reste-il au plénipotentiaire ? Certes, l'influence. Elle est d'autant plus efficace que l'influencé ne la remarque pas, ou en tout cas, ne la sent pas. En contre point, le diplomate peut informer ses autorités et les « indigènes », imaginer, susciter des actions, des déclarations communes, ou les entraver, voir les empêcher quand elles sont néfastes pour les intérêts de son pays. Alors surgit l'écriture. Il faut rendre compte, narrer, raconter ce que l'on fait, ce que l'on dit, ce que l'on voit, ce que l'interlocuteur répond et de quelle manière. Il faut non seulement rapporter comme un constat, il est nécessaire d'être lu. Atteindre le bon lecteur est le vecteur de l'action du diplomate, le support de ce qu'il veut obtenir. Ce lecteur est soumis à un bombardement d'informations, d'indications, parfois contraires et contradictoires. (Rousseau le relève dans le septième livre des Confessions, quand il était secrétaire à l'ambassade France à Venise). Le diplomate doit intéresser, ne pas mentir, mais, comme l'artiste, écrire à la limite une vérité choisie pour que l'angle soit bon. Voilà comment par profession, le diplomate est entraîné à, devenir auteur, c'est-à-dire pour un public aussi large que possible, si les happy few peuvent devenir happy many, comme l'écrivait Stendhal.

Tous les ambassadeurs ne deviennent pas des écrivains publiés et les diplomates publiés ne sont pas tous ambassadeurs. L'activité littéraire la plus répandue dans cette profession est le recueil de souvenirs, de mémoires. Parfois, il s'agit de témoignages forts intéressants, surtout quand ils ne parlent pas de l'auteur. Le plus souvent, l'exercice dérive néanmoins vers le narcissisme. Cela est propre aux mémoires ou souvenirs. A bon droit, Fausto Copi peut parler de ses souffrances et de sa satisfaction de se détacher de ses poursuivants dans la montée du col de l'Izoard ; c'est lui qui pédale. Fait sourire le diplomate qui écrit : c'est moi qui a sauvé la paix, enlevé tel contrat. Vanitas vanitatum. Il y aura contribué pour une part plus ou moins importante, mais pas comme l'ébéniste qui, avec des morceaux de bois, fabrique un meuble. Le diplomate ne peut prétendre qu'il a fait « tout seul » une œuvre importante ; il doit être lucide, c'est-à-dire, humble. Le diplomate

est un coagulateur de bonnes et mauvaises volontés, il les utilise. Ces éléments peuvent lui échapper à tout moment ; c'est tout. Ses résultats dépendent de facteurs et de paramètres qu'il ne domine pas. Il peut au plus considérer : si je n'avais pas été là, cela ne se serait pas fait, ou autrement dans le temps et dans l'espace. D'ailleurs, si les mémoires, les souvenirs sont le genre le plus développé chez les diplomates, ils deviennent des coups d'édition, mais n'entrent pas dans la Pléiade.

Ces dipomates-écrivains, si divers dans leurs êtres et leurs oeuvres, ont point commun : ils sont morts. Aujourd'hui aucun diplomate-écrivain ne semble dominer la situation. Il en existe peut être, mais d'abord manque l'essentiel : le recul. En France, après Racine et Voltaire, l'opinion dominante, au dix-huitième siècle, était que l'on ne pourrait plus écrire de tragédie; l'on n'avait même pas encore découvert Shakespeare. Deux facteurs jouent dans ce diagnostic. Ils sont alternatifs et cumulatifs : les diplomates dissimulent leur talent d'écrivain, la littérature romanesque, poétique ou théâtrale s'étirole.

Ce n'est pas tant que les écrivains écrivent mal. On les encourage désormais à ne pas être compréhensibles pour le grand public. Il faut être technique. Les messages électroniques et les téléphones qu'ils soient ou non cryptés, sont désormais la voie privilégiée de communication du diplomate. Ecrire des télégrammes est passéiste. Quand ils rédigent un télégramme, les diplomates, surtout dans les enceintes multilatérales (Union européenne, Onu, Otan) utilisent de plus en plus le style littéraire des modes d'emploi d'appareils électroniques écrits en coréen et traduites en français. L'on affiche une approche grand public, truc publicitaire. Seuls le spécialiste émetteur et le spécialiste récepteur peuvent comprendre. C'est la littérature rente de situation plutôt ou de la poésie hermétique et intuitive. D'ailleurs, les décideurs politiques ou économiques ne lisent plus ce qu'écrit un ambassadeur; les diplomates le savent. Les dirigeants invoquent le manque de temps, ils valorisent les membres de la Cour, qui font des résumés. Echappent ainsi aux décideurs, les nuances, les pistes. La logique informatique est binaire, n'admet que oui ou non, ou touche invalide. Le diplomate est ainsi conduit à écrire en mode d'emploi, concernant les affaires humaines. Ce n'est pas un langage simple, mais simplement une communication fausse.

Corrélativement, la littérature également se délite. Nathalie Sarraute, maître du Nouveau roman, avait dépeint l'Ère du Soupçon. A la question de savoir pourquoi, il n'écrirait pas de roman, Paul Valéry avait répondu qu'il ne pourrait pas écrire de bonne foi : la marquise est sortie à cinq heures. Il n'était plus possible de concocter un roman, car personne n'y croyait plus. Reste pourtant en France une littérature de fiction d'origine diplomatique. De belles plumes y participent comme celles de Francis Huré ou de Patrick Imhaus. Ces ambassadeurs ont des fidèles, une ample estime et des petits tirages. Un ambassadeur vend bien, mais avant de l'être, Jean François Rufin avait reçu le prix Goncourt et avait été reçu à l'Académie française. De fait, les diplomates qui obtiennent de bons tirages, s'insèrent dans la littérature actuelle qui a le plus de succès : la policière. Deux exemples l'illustrent : le néerlandais Robert van Gluck qui écrit en anglais, avec son juge chinois du septième siècle, ou Jean François Parot avec les intrigues de la France prérévolutionnaire. Dans un cas comme dans l'autre, ce ne sont pas des témoignages d'actions diplomatiques, même si celles-ci ont pu être le terreau de leurs créations.

Il ne faut pas douter cependant de la survie du personnage écrivain/diplomate. Les développements futurs reposeront sans doute sur la technologie. Wikileaks ou The Spanish Ambassador's Suitcase montrent que des pépites littéraires gisent dans la correspondance diplomatique qu'il faudra numériser. Ces œuvres pourraient être exhumées et des écrivains/diplomates découverts. Une autre voie est ouverte par la NSA et ses disciples. La diffusion progressive des secrets, les manipulations des indiscretions, les fausses confidences seront des sources fertilisantes pour des littératures fondées sur les réalités, l'authenticité et dépassant l'ère du soupçon qui devient soupçonnable. John Le Carre est un précurseur.

Depuis son enfance, l'être humain a besoin de contes, de légendes puis de récits. La diplomatie est si pleine de retournements, de tromperies, de drames et d'espoirs qu'elle continuera de fournir un contingent de gens de lettres. Pour les récits il faut trois éléments, dit le vieil adage : d'abord une bonne histoire, ensuite une bonne histoire et enfin une bonne histoire.( mai 2014)

*Rummelhardt, agent du quai d'Orsay de 1964 à 2006*